

tations philosophiques, compositions scientifiques, thèmes grecs et latins, amplifications littéraires, les autres devoirs journaliers des élèves, les cahiers d'honneurs, etc. Nos collègues commerciaux et nos écoles primaires pourront envoyer leurs cahiers d'écriture, de tenue de livres, de dessin, de cartographie, de devoirs avec les corrections du maître.

Je solliciterai les couvents et les autres écoles de filles de vouloir bien faire préparer par leurs élèves des travaux à l'aiguille, reprises, raccommodages, tricots, broderies et autres qui seront expédiés quand la demande leur en sera faite.

Je prie MM. les commissaires et les syndics d'écoles de s'entendre avec M. l'Inspecteur du district d'inspection sur les instructions à donner aux instituteurs et aux institutrices de leurs municipalités respectives et sur tout ce qui serait de nature à aider ceux-ci dans l'exécution complète de la demande que je leur adresse. Les programmes d'études seront pour les titulaires des écoles un guide sûr dans la préparation des travaux qu'ils devront m'envoyer.

Les devoirs des élèves des écoles publiques destinés à l'exposition devront être conservés dans l'armoire de la classe, prêts à être envoyés sur demande de l'autorité compétente.

En terminant, mesdames et messieurs, laissez-moi ajouter que je compte sur votre zèle et vos efforts pour que l'exposition scolaire de la province de Québec à Paris soit digne de son importance et du rôle quelle est appelée à jouer dans la Confédération du Canada.

**BOUCHER DE LABRUIÈRE,**

*Surintendant.*